

25 février 2016

OBJET : Suivi du dossier du port pétrolier de Belledune

Bonjour à vous.

Merci encore pour votre engagement dans le dossier de projet de terminal pétrolier à Belledune. Cette communication a pour but de vous tenir au courant de l'évolution du dossier au cours des derniers mois.

Comme vous avez pu le constater, la mobilisation contre ce projet s'est multipliée grâce au travail de plusieurs autres organisations, dont les signataires de cette missive. La [conférence de presse de juin dernier à Matapédia](#) a permis de donner de la visibilité à diverses prises de position et, suite à différentes initiatives dont la tournée de [Réalisme et d'alliances.](#), une campagne d'adoption de résolutions relatives au terminal pétrolier de Belledune dans d'autres régions a donné d'excellents résultats (voir une [compilation ici](#)) dont une prise de position de la part de l'[Union des municipalités du Québec\(UMQ\)](#). Aussi, une pétition lancée cet été par NON à une marée noire dans le Saint-Laurent et les 10 000 signatures [ont été déposées](#) en novembre dernier, trouvant un certain écho. Notons que le court métrage [Train train quotidien, de Mégantic à Belledune](#), produit par Tache d'huile, est disponible en ligne depuis que le dossier a fait la [Une du Devoir en mai dernier](#).

En somme, de nombreuses communautés québécoises sont maintenant solidement mobilisées dans ce dossier alors que [CTI ne veut pas d'étude au Québec](#) et que le gouvernement du Québec continue de nier ses responsabilités dans ce dossier.

Outre les communautés québécoises, les Mi'gmaqs de la Gaspésie ont aussi pris les choses en main dans ce dossier et MMS, instance liant les 3 communautés situées dans la péninsule, a [lancé une poursuite judiciaire](#) contre Chaleur Terminals Inc et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. En effet, ce projet est non seulement nuisible et potentiellement dangereux mais il constituerait une violation du titre aborigène, des droits ancestraux et des droits issus de traité des Mi'gmaq. À surveiller : après une remise d'audition de janvier, le procès devrait débiter le 15 mars prochain à Campbellton. Un processus est en cours afin d'identifier la meilleure façon d'appuyer ce front de la lutte pour la santé des milieux de vie que nous habitons.

Tache d'huile a aussi visité quelques communautés du côté de la péninsule acadienne afin de partager de l'information et faire part des mobilisations en cours et y a rencontré de l'enthousiasme pour la santé de la Baie et une envie de collaborer en ce sens.

Quant à l'état des lieux du côté de Chaleur Terminals Inc, on remarque par les nombreux ajouts apportés à leur site web que la compagnie semble sur la défensive. Son élément nouveau principal est que le projet ne constitue ni du transport maritime ou ferroviaire, mais bien du stockage. Considérant que cela implique que ces hydrocarbures se rendent jusqu'aux installations puis en repartent, nous considérons cette nuance comme accessoire au fond de l'affaire. De plus, CTI semble admettre que le manque de capitaux ne leur permet [toujours pas d'aller de l'avant](#). Est-il besoin de dire que des mobilisations grandissantes et une affaire en Cour ne sont pas des points de vente pour des investisseurs éventuels?

À venir :

- Début du procès contre Chaleur Terminals Inc et le gouvernement du Nouveau-Brunswick : 15 mars
- Processus en cours au sein du gouvernement fédéral concernant la sécurité ferroviaire
- Pressions au provincial pour la tenue d'un BAPE
- Élections municipales au Nouveau-Brunswick le 9 mai 2016
 - Les prises de position de nombreuses instances municipales jouent un rôle important au Québec. Au Nouveau-Brunswick, on voit actuellement quelques appuis mais il n'y a pas eu de débat public. Il est envisageable d'inviter la population à interpeller les candidat-e-s sur le sujet, voire d'inspirer un positionnement clair sur ce dossier d'importance.

Les différentes joué un rôle important dans la diffusion d'information et la mobilisation dans ce dossier, mais ce qui donne de la traction à cet ouvrage, c'est la responsabilisation des personnes et organisations diverses à l'égard de ce projet. Nous vous remercions de votre apport, et espérons pouvoir compter sur votre réceptivité pour relever les multiples défis de transition énergétique, économique et sociale qui s'imposent à notre époque, mais aussi pour relever les défis particuliers posés par des projets fossiles visant les milieux de vie que nous habitons, et menaçant de nombreux aspects de la vie des communautés dont nous sommes.

Nous voulons voir grandir nos communautés en santé, nourries de leurs milieux de vie et dans un climat favorable, espérons oeuvrer avec vous en ce sens.

Veillez recevoir nos salutations les plus sincères.

Signataires :

**Équipe de Tache d'huile
NON à une marée noire dans le Saint-Laurent
Convoi-citoyen
Réseau québécois des groupes écologistes
Regroupement vigilance hydrocarbures Québec**